



COMPTE RENDU

Réunion Comité de quartier HDC – LES BORDES

Tenu le 24 janvier 2023



La réunion débute à 19 H 30.

Etaient présents :

Denis FASANARO , Eddy DUPUIS, Guy BASTIEN, Claire CHABRAND, Nicole POMAREL, Jean Claude ROUX, Christiane TEPELOS.

Etaient excusés :

Marie Anne DALLET, Philippe GASTON, Maurice GRANDJEAN, Frédérique LEOCADIE.

Etaient absents :

Djahida BENSAAD, Raphaël MAJCHRZYK, Anne Valérie NDOUDA, Hassina OGBI.

Mme. LEOCADIE secrétaire du comité de quartier de HDC – Les BORDES étant excusée ce soir, Mme. TEPELOS se propose d'être secrétaire, les membres du comité acceptent.

SUJETS EVOQUES LORS DE LA DERNIERE REUNION :

1 – Utilisation du Chemin du Buisson par les deux roues motorisées qui roulent à vive allure :

a) la réponse lors du précédent comité de quartier était : si nous rajoutons du nouveau mobilier urbain pour empêcher le passage de certains deux roues, nous risquons de gêner le passage des personnes à mobilité réduite et être en dehors des normes

Proposition du comité de quartier : mettre un panneau de signalisation indiquant aux cyclistes qu'ils ne peuvent emprunter ce chemin sur leurs deux roues « cyclistes pieds à terre ».

Les services techniques nous ont confirmés que si la demande était validée un panneau « réservé exclusivement au piétons » serait installé.

b) problème de stationnement devant l'école primaire et les maternelles : proposition de « dépose minute ».

c) problème d'éclairage et sécurité aux abords du Lycée Champlain :

Réponse des services techniques : l'éclairage public n'éclaire que la chaussée et non les parkings privés du Lycée, il en est de même pour l'entretien du domaine public, ces parkings n'en font pas partis, leur entretien revient au Lycée.

d) proposition d'installer des feux de signalisation à l'angle de la rue Clément Ader :

Réponse de la mairie : la visibilité est bonne à l'angle des rues Rabelais et Clément Ader, le système de priorité à droite fonctionne.

Monsieur DUPUIS précise que les passages piétons des rues Clément Ader et Rabelais seront refaits prochainement.

e) Madame POMAREL demande que des barrières (mobilier urbain) soient installées sur le trottoir de la rue Clément Ader, afin de sécuriser, de part et d'autre, la longueur de la rue.

f) Trottoirs endommagés par les racines en surface sur la rue des Bordes –

Monsieur DUPUIS précise qu'à l'origine de plantations de ces arbres il y'a plusieurs décennies les travaux n'ont pas été réalisés comme il le fallait et aujourd'hui ces racines explosent les trottoirs, cette voirie est territoriale (GPSEA)

Il est demandé de faire un maximum de signalement à GPSEA ou aux Services Techniques de la Mairie, éventuellement à Monsieur FASANARO et M. DUPUIS qui l'ont déjà fait et continueront de le faire remonter, auprès des services concernés.

g) Monsieur FASANARO signale que le stationnement gênant de camions le long des trottoirs de la route du Plessis Trévisé – avec l'aide de la Police Municipale -a été réglé par des actions afin de faire enlever ces camions « ventouses », et d'autres véhicules.

Les membres du comité constatent que cela a été efficace.

h) Le terrain la Compagnie de Tir à l'Arc, près de la plaine des Bordes a été nettoyé ,suite aux nombreux signalements effectués concernant des débris jetés sur ce terrain.

SUJETS EVOQUES LORS DE LA REUNION DE CE JOUR :

a) Madame POMAREL signale la végétation envahissante, derrière l'arrêt du bus 308, côté Hauts de Chennevières – Monsieur DUPUIS propose de faire des photos et d'envoyer une demande auprès des Services Techniques de la Ville afin de faire réagir rapidement la « Société 3 F » qui devra faire couper ces feuillages qui débordent.

b) Monsieur DUPUIS propose de faire intervenir les responsables de la Ville, lors d'une visite afin qu'ils voient les différents problèmes dans notre quartier.

c) Madame LEOCADIS, absente fait part de trois demandes :

1 - Combien de logements seront construits sur la parcelle de l'ancien centre aéré Jean Moulin.

A ce jour, aucune réponse n'a été apportée sur ce sujet et Monsieur DUPUIS et M. FASANARO n'ont pas d'information à ce sujet ils proposent de se renseigner auprès du Service Urbanisme de la Ville qui reçoit sans rendez-vous, sauf le jeudi après-midi.

2 - Qui est responsable de l'entretien des trottoirs de la rue des Bordes, tellement dégradé que des poussettes ont du mal à passer ? Le sujet a déjà été abordé au paragraphe « f) » cité ci-dessus.

3 - Contrôle de vitesse des véhicules rue des Bordes – La Police Municipale peut faire des contrôles, mais pour le moment, aucun signalement n'a été fait sur ce sujet. De plus, il existe plusieurs ralentisseurs le long de cette rue.

d) Monsieur ROUX demande pourquoi des travaux ont été effectués dans la résidence des Hauts de Chennevières, sans que le Syndic en soit averti.

Il a été répondu qu'il fallait s'informer si une servitude existait sur ce sujet.

e) Madame CHABRAND se plaint que la température du gymnase Armand Fey était de 15°. Monsieur DUPUIS explique que la facture d'électricité de Chennevières avait considérablement augmenté soit 1000 % par rapport aux autres années.

Ce gymnase est amené à être déplacé afin de construire un bâtiment plus moderne et moins énergivore.

Elle signale également le problème de stationnement près de la crèche des Petits Meuniers au Moulin – il lui est répondu que le plan vigipirate en est la cause, Mme. CHABRAND souligne que la situation devant la crèche des Petits Meuniers s'est très nettement amélioré à la suite des mesures prises par la ville.

f) Il est signalé que des travaux ont été réalisés en toiture à l'école des Hauts de Chennevières.

g) Il est évoqué le projet ALTIVAL qui est toujours d'actualité.

La réunion est close à 21H20.